

18^e siècle ; nous apprenons par sa lecture beaucoup de détails intéressants sur les mouvements révolutionnaires qui, à la même époque, agitaient la Hollande, Genève et surtout le Pays de Liège. Dès 1781, Feller avait prédit que l'accueil que les peuples d'Europe faisaient aux ouvrages sur la révolution américaine préparerait des rébellions anarchiques dans ce continent ; il cite à tout propos Jean Ziska, Jean de Leyde, l'amiral Coligny, Cromwell, Guillaume d'Orange comme exemples de révolutionnaires qui avaient attaqué d'abord la religion catholique pour déclancher ensuite une rébellion contre un souverain légitime et s'emparer eux-mêmes du pouvoir.

Il est curieux de remarquer que Feller, de son point de vue, avait une bonne opinion de la France, puisqu'il cite encore en juillet 1784 un prédicateur français qui avait dit que la piété de Louis XVI devait rassurer la génération présente, que l'orage grondait encore au loin. C'est plutôt en lisant les chapitres consacrés aux nouvelles d'Angleterre qu'on a l'impression que l'influence des idées des « philosophistes » mises en pratique par les Américains devait produire en premier lieu des bouleversements dans ce pays. En théologien, il considère toute révolution comme un fruit de l'irrégulation et de la corruption morale. En ce sens, elle a pour lui un caractère démoniaque et apocalyptique. *Les philosophes sont moins dangereux pour lui en raison de leurs principes nouveaux sur les droits du peuple ou la réorganisation de l'Etat que par leurs attaques contre la religion.* D'autre part, Feller ignorait complètement la situation économique, politique et sociale de la France à la veille du grand bouleversement ; *il n'avait jamais eu de contact avec le peuple français*, comme il l'avait eu avec le peuple hongrois. Son séjour à Reims au temps de sa jeunesse était consacré exclusivement aux études ; le chapitre qu'il a écrit dans l'Itinéraire sur un voyage de trois semaines qu'il avait fait en mai 1776 de Liège à Paris est un recueil de notes d'un touriste qui avait visité simplement les monuments historiques et religieux.

Lors de la convocation des Etats Généraux en février 1789, il condamna sévèrement l'attitude de beaucoup de partisans du Tiers Etat désireux de supprimer toute distinction de rang et de fortune. Dans ses critiques sur les Vonckistes de Belgique, il considère aussi comme une cohue anarchique toute assemblée non hiérarchisée et élue par l'ensemble de la population, sans distinction des trois ordres traditionnels. Mais il approuve un article du règlement des élections permettant aux curés d'être les représentants de leurs paroissiens ; il cite dans le Journal du 1^{er} mars 1789 le texte complet d'une requête des curés du district de Thionville qui avaient mis les privilèges de leur état à la disposition du roi ; ceux du diocèse de Reims imitèrent leur exemple pour donner une preuve de leur désintéressement en faveur du bien public. Toutefois il blâma sévèrement les prêtres tombant dans des excès démagogiques et allant jusqu'à faire des difficultés à leurs supérieurs ecclésiastiques attachés à ces privilèges. Il va sans dire qu'il prenait résolument la défense du clergé contre ceux qui en voulaient à ses propriétés.

Le passage suivant qu'on trouve dans le Journal du 1^{er} mai 1789 me semble indiquer que Feller avait compris dès lors que les troubles éclatés en France ne seraient pas une simple révolte, mais marqueraient un grand